



Syndicat majoritaire
Du CP PERPIGNAN

Fouille « XXL » : Un signal, pas une fin

le mardi 16 décembre 2025

Ce mardi 16 décembre 2025, de 18h30 à 23h30, une fouille dite « XXL », annoncée par Gérard Darmanin dans le cadre de la lutte nationale contre les téléphones portables, les stupéfiants et les armes en détention, a été menée au centre pénitentiaire de Perpignan. Cette opération a concerné les 103 détenus du troisième étage de la MAH soit 32 cellules, représentant environ 13 % de la population pénale. Elle s'est déroulée en présence du préfet et de son directeur de cabinet, du procureur de la République, d'un commissaire de police, d'un équipage cynophile des douanes, de la police et de la gendarmerie, ainsi que les ERIS pour sécuriser l'opération.

Les personnels pénitentiaires de Perpignan ont été fortement mobilisés après leur journée de travail, à l'issue de leur service ou en étant rappelés sur leurs repos, démontrant une nouvelle fois leur professionnalisme, leur disponibilité et leur sens du service public, malgré une charge de travail et un volume d'heures supplémentaires déjà conséquents.

L'UFAP UNSa Justice se félicite que des fouilles soient enfin engagées et que le message de fermeté soit porté. Ces opérations vont dans le bon sens et répondent à une demande portée de longue date par notre organisation.

Résultats de la fouille : 26 Téléphones portables, 1 couteau en céramique, 60 grammes de résines de cannabis, de multiples chargeurs, 15 clés IPTV, de l'alcool, des armes artisanales... Pour autant, cette opération met en évidence les limites du cadre actuel des fouilles. Fouiller **seulement une partie de la population pénale** ne peut constituer **une réponse efficace aux trafics**. Dès le lendemain, les drones, toujours actifs autour de l'établissement, **réapprovisionneront à nouveau la détention**.

Sans : dispositifs anti-drones réellement efficaces, grillages couvrant les cours de promenade, volières au-dessus des bâtiments, moyens humains suffisants, les effets de ces opérations resteront très limités dans le temps.

Par ailleurs, la crédibilité de la politique de sécurité passe également par une réponse disciplinaire cohérente au sein même de l'établissement. La détention de téléphones portables ne peut continuer à faire l'objet de sanctions disciplinaires insuffisantes, ni de classements sans suite, dans l'attente d'une réponse judiciaire à la hauteur des enjeux pour combattre ce fléau en détention.

L'UFAP UNSa Justice continuera de soutenir les opérations allant dans le sens du renforcement de la sécurité, tout en rappelant que, si **ces fouilles sont médiatiquement visibles**, elles ne seront **réellement efficaces que si elles s'inscrivent dans une stratégie globale, régulière et dotée de moyens humains et matériels à la hauteur des enjeux**.

Pour le bureau local

Le secrétaire Pierre Grousset

